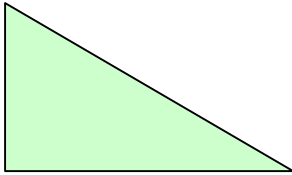


## RETRAITES : PRÉPARONS NOUS RIPOSTES ET REVENDICATIONS !



### SOMMAIRE

- ✓ Retraites et pénibilité
- ✓ Industrie
- ✓ Ligne LGV
- ✓ Prochains stages
- ✓ Elections - Stage -  
Journée d'étude Travail et  
Santé
- ✓ Vœux - Manif
- ✓ Kankoihouki



# Retraites

Dans les prochains mois, le gouvernement va remettre en débat le dossier des retraites, avec une volonté non dissimulée de diminuer le montant des pensions et de repousser l'âge de départ à la retraite.

Pour la CGT, deux points sont essentiels : le maintien d'un départ à la retraite à 60 ans à taux plein, et la possibilité de départs anticipés pour travaux pénibles.

**Préparons nous à lutter, préparons la mobilisation, faisons connaître nos revendications !**

Car les attaques, les pièges, les belles paroles, seront nombreux : Par exemple, d'un côté Xavier DARCOS, ministre du Travail, parle « d'aborder sans tabou les questions de la pénibilité ».

Au même moment la ministre de la Santé, Roselyne BACHELOT, par un chantage scandaleux au nom de la reconnaissance justifiée de la qualification, remet en cause la reconnaissance de la pénibilité pour les infirmières, les kinés, manipulateurs radio et assistantes sociales du secteur public. En échange de la reconnaissance du niveau de formation Bac +3 (licence) ces paramédicaux perdraient ainsi le bénéfice du départ en retraite anticipée à 55 ans.

Pourtant, tout justifie le maintien de ce dispositif : travail de nuit, travail posté, port des patients, produits toxiques, pénurie organisée de personnels, charge émotionnelle (souffrance, mort), responsabilités... Un cinquième des infirmières et un tiers des aides soignantes partent en invalidité avant l'âge de 55 ans sans compter les conséquences que cela peut avoir sur la qualité des soins apportés aux patients.

Ce n'est que justice sociale de maintenir la reconnaissance de la pénibilité dans ce secteur, de l'élargir à tous les salariés qui travaillent dans les mêmes conditions et dont l'espérance de vie moyenne est amputée de plusieurs années.

Pour toutes ces raisons, la CGT appellent les salarié(e)s, du privé comme du public, à se mobiliser pour le maintien et la conquête de cette reconnaissance de la pénibilité par un départ anticipé à la retraite.

***A quelques mois  
d'une réforme majeure***

## **Journée d'étude Retraites Privé/Public**

à L'UD-CGT (76, rue St-Désiré à LONS)

**JEUDI 11 MARS 2010 - 9 H 00 à 16 H 30**

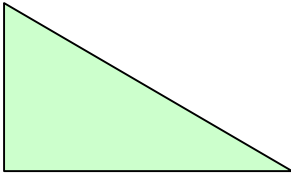
Inscrivez-vous à l'UD : Courriel : [ud39@cgt.fr](mailto:ud39@cgt.fr) - Tel : 03.84.24.43.65

### **COMMENT GARANTIR UNE RETRAITE A TOUTES LES GENERATIONS ?**

Pour réfléchir à cette question, pour mieux connaître les enjeux des retraites, les financements possibles, les revendications de la CGT, etc.

Après des rappels sur notre système actuel, nous verrons que pour nous le recul de l'âge de la retraite ne se justifie ni biologiquement, ni économiquement, ni socialement. Au contraire, le départ des plus âgés devrait permettre l'embauche des plus jeunes. Mais l'allongement de l'espérance de vie et le chômage nécessitent de sécuriser le pacte intergénérationnel sur lequel notre système est assis et d'en revoir et conforter le financement.

Pour aboutir à une plateforme revendicative et définir des initiatives nous devons faire un état des lieux d'une situation qui s'est modifiée ces dernières années, expliciter des termes et débattre des enjeux de justice et de financement en lien avec le niveau des salaires et des pensions.



# **Industrie : Pourquoi il faut y croire**

Après diverses actions, dont la rencontre du 22 octobre 2009 à TAVAUZ, avec la participation de 300 militants de Franche Comté, la CGT a fait connaître ses propositions pour la défense et la relance de l'industrie. En Franche Comté, la CGT a porté ses revendications à l'occasion de la clôture des Etats Généraux le 15 janvier dernier. Comme l'on pouvait s'y attendre, le Préfet de Région n'a pas retenu toutes nos propositions. Cependant une revendication importante a été retenue : la mise en œuvre d'un parcours professionnel sécurisé. Il nous reste à obtenir sa mise en place concrète dans l'intérêt des salariés.



Nous y reviendrons. Mais l'essentiel est de faire vivre partout, dans les entreprises, dans les UL, les revendications CGT pour le maintien et le développement de l'industrie.

## **L'industrie est le grand corps malade de notre économie.**

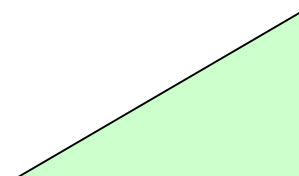
L'hémorragie se poursuit. Avec environ 25 000 emplois perdus chaque mois, l'industrie française est au plus mal. Fermetures de sites, groupes licenciant à tour de bras, acculant à la faillite des cohortes de PME et de sous-traitants, chômage partiel... dans la plupart des filières, la panne est quasi générale. La crise joue certes un rôle indéniable dans cette spirale, mais les racines du mal sont bien plus anciennes. En dix ans, le commerce extérieur français a perdu 16% de part de marché et l'industrie ne pèse plus que 21% de notre richesse nationale (35% avec les services aux entreprises), contre 29% en Allemagne ou au Japon. En vingt-cinq ans, plus d'un million et demi d'emplois industriels ont disparu. « La France, qui n'a pas su conserver son potentiel, fait aujourd'hui plus mal que la plupart des grands pays développés en matière de pertes d'emplois », souligne Mohammed Oussedik, membre de la CE confédérale de la CGT.

La France investit ainsi trop peu dans sa recherche et développement et l'investissement productif a été sacrifié au profit de la rentabilité financière à court terme. En laissant la finance présider aux destinées de l'industrie, délocalisations et chasse aux coûts salariaux ont été vécues comme inévitables alors qu'il aurait fallu investir en masse dans l'innovation, la formation des salariés et les rémunérations pour stimuler la demande intérieure. En outre, la France a laissé ses PME rester sous la coupe de grands donneurs d'ordre sans leur donner de moyens de financement propres pour se développer.

Aujourd'hui, le mirage d'une économie exclusivement basée sur les services s'est envolé. « Je crois aux usines, c'est mon truc », lançait ainsi Nicolas Sarkozy, président de la République, en février 2008. Il y a en effet d'excellentes raisons d'y croire : le « truc » pèse 78% de nos exportations (soit 380 milliards d'euros), 60% de nos investissements, 80% de la recherche et quelque 3,8 millions d'emplois, soit près d'un salarié sur six. Et la France dispose d'atouts indéniables : un tissu industriel diversifié (bien qu'en phase d'émiettement), des filières porteuses (défense, télécoms, aéronautique, agroalimentaire, luxe, énergie...), des salariés globalement qualifiés, même si d'importants efforts en matière de formation continue doivent être entrepris, des services publics (encore) de qualité.

Mais croire en l'industrie ne signifie pas distribuer des milliards d'euros à des groupes ou se contenter d'annonces sans lendemain. Pour la CGT, « l'enjeu est de savoir comment passer des activités et des emplois industriels d'aujourd'hui à ceux de demain, avec des emplois qualifiés, pérennes, sur des bases technologiques nouvelles ». C'est pourquoi la CGT a engagé une série d'initiatives en faveur d'une politique industrielle forte dans notre pays. Il y a urgence à mettre enfin un pilote dans l'avion industrie.

# Ligne LGV branche Sud : la CGT se positionne.



Les UD de la CGT concernées par le tracé de la future branche Sud du TGV EST ont été sollicitées par RFF pour donner leur avis. Après plusieurs réunions et contacts entre UD et Comité régionaux, l'UD du Jura a présenté la contribution suivante, (extraits) :

L'Union Départementale CGT du Jura se prononce pour la réalisation de la branche SUD de la ligne à grande vitesse Rhin Rhône. En préambule, nous entendons réaffirmer des principes forts à travers cette contribution.

La loi sur le Grenelle de l'environnement, prend en compte un modèle de développement durable et respectueux de l'environnement. Notre organisation syndicale ne peut que souscrire à cette volonté, qui maintenant, doit être suivie d'actes forts : le rail est un très faible émetteur de CO2 et trouve donc toute sa pertinence.

Le Jura est un département à la fois industriel, rural et géographiquement étendu. Dès lors, un maillage de ce territoire avec une complémentarité TER est un enjeu essentiel. La LGV en tant qu'outil de l'aménagement du territoire, ne peut s'affranchir d'un réseau TER ferré performant.

Il y a donc urgence à engager des travaux d'infrastructures de la ligne des Hirondelles (Andelot/ La Cluse) puisque l'exploitation de la ligne à l'horizon 2015 posera problème en terme de sécurité. Le Haut-Jura doit avoir un accès au réseau LGV.

Le tracé avec son impact sur l'environnement, le financement, l'exploitation de la ligne LGV ainsi que les futurs exploitants doivent retenir toute notre attention.

## **Le tracé:**

Le fuseau EST nous semble le plus pertinent dans le paysage puisqu'il y a continuité avec l'autoroute A39, moins pénalisant en terme d'impact sur le bâti. Des aménagements doivent être réalisés pour travailler à la correction des nuisances sonores. L'aspect environnemental doit être intégré dans le tracé.

Création d'une gare TGV à proximité de Dole,

Création d'une gare TGV à proximité de Lons de Saunier, ou entre Louhans et Lons Le Saunier, ce qui correspond également à la demande de nombreux habitants de Saône et Loire, demande que nous soutenons.

## **Le financement:**

Mise à contribution du Grand Emprunt d'État annoncé le 26 aout 2009. La commission mise en place (Juppé- Rocard) doit avec cet emprunt préparer la France sur de grands projets d'envergure.

Financement européens auprès de la Banque Européenne d'Investissements (BEI) à des taux d'intérêts très faibles, voire nuls.

Financements publics, mais pas de cofinancements avec les collectivités territoriales (régions, départements, communes).

## **L'exploitation de la ligne LGV:**

Une exploitation de la LGV par les seuls TGV.

Une exploitation mixte TGV/FRET comporte des contraintes techniques (alimentation électrique, signalisation spécifique LGV, écoulement des trains avec des vitesses différentes, croisement des circulations). Exploiter le FRET de nuit est difficile : les travaux de maintenance se font généralement la nuit.

Pour écouler le FRET, mise à contribution de la ligne du Revermont (Besançon / Saint-Amour) à ce jour sous-utilisée, ligne qui doit être modernisée.

## **Les exploitants de la ligne LGV:**

La SNCF doit rester le seul et unique opérateur. Au 1er Janvier 2010, l'ouverture à la concurrence sera une réalité sur les lignes internationales. Toutefois depuis 1981 (ouverture de la première ligne à grande vitesse), l'EPIC SNCF a démontré toute sa capacité à rendre un service commercial et de sécurité optimale de haut niveau. Ce qui n'est pas le cas avec les nouveaux entrants depuis la libéralisation du FRET (accidents à répétition).



Oui à de véritables coopérations avec les chemins de fer d'autres réseaux européens, dès lors qu'ils soient réciproques et en dehors de toute concurrence.



# Prochains stages

## FORMATION SYNDICALE NIVEAU I DOLE (à l'UL) du 15 au 19 mars 2010

Ce stage s'adresse à tous les militants de la CGT (secteur Public et Privé).

### OBJECTIFS DU STAGE :

- Acquérir les connaissances de base nécessaire pour mener son activité syndicale,
- Connaitre l'entreprise, l'évolution de la société, l'action syndicale, le fonctionnement de la CGT, etc...
- Apporter des éléments solides pour militer ensuite sur son lieu de travail.

**Demandes d'absence** à faire à l'employeur un mois avant (modèle ci-joint), donc au plus tard le 15 février 2010.

Coût du stage à la charge de chaque syndicat : frais pédagogiques : 76 € + Repas 55 €. Les repas du midi sont pris en commun.

Les frais de déplacement sont pris en charge par l'UD.



## FORMATION SYNDICALE NIVEAU II – 2<sup>ème</sup> partie

*Du 26 au 30 avril 2010 - Dole ou Lons selon les inscrits*

Ce stage s'adresse à tous les militants de la CGT (secteur Public et Privé) qui ont déjà suivi la formation syndicale niveau II 1<sup>ère</sup> partie.

### OBJECTIFS DU STAGE :

- Acquérir les connaissances approfondies nécessaires pour mener son activité syndicale, particulièrement sur les services publics et l'international.

**Demandes d'absence** à faire à l'employeur un mois avant (modèle ci-contre).

Coût du stage à la charge de chaque syndicat : frais pédagogiques : 76 € + Repas 55 €. Les repas du midi sont pris en commun.

**N'oubliez pas d'informer rapidement l'UD de votre inscription à l'un de ces stages.**

NOM Prénom :

ADRESSE :

### ***Demande absence syndicale***

Monsieur le Directeur

Le .....

Lettre recommandée avec AR  
Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du ..... au ..... en vue de participer à un stage de formation syndicale conformément aux dispositions de l'article L.3142-7 du Nouveau Code du Travail (ancien article L 451.1 du Code du Travail).

Vous voudrez bien prendre les dispositions pour assurer ma rémunération durant ce stage, sur les fonds du 0,08 pour mille de la formation professionnelle de l'entreprise (article R.3142-1 du Nouveau Code du Travail).

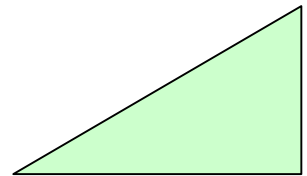
Je vous précise qu'il s'agit d'une session organisée par « la Formation syndicale CGT », centre agréé à dispenser cette formation par décret du 3 décembre 2008 consolidé le 12 décembre 2008.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part,

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

(signature)

# Elections



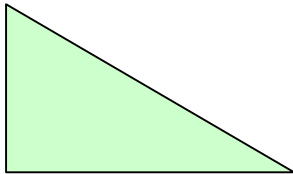
## **Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) – Lons :**

Pour la première fois le personnel était amené à voter pour élire ses délégués du personnel. Environ 35 salariés sont employés à la MDPH, dont la moitié fonctionnaires détachés de leur administration, les autres de droit privé. La CGT, seule organisation syndicale, obtient 12 voix sur 17 inscrits et les deux sièges à pourvoir.

## **SOGESTAR – Les Rousses :**

Cette société est chargée de la gestion des pistes de ski et de l'activité Tourisme sur le secteur du Haut Jura. 80 salariés en moyenne, mais jusqu'à 150 en hiver avec les saisonniers.

La CGT, seul syndicat présent, obtient les 4 sièges de titulaires à pourvoir, dans les deux collèges, ainsi que 3 suppléants sur 4.



# Stage

## **Droits et Rôles des élus et mandatés**

18 participants pour ces deux jours de formation qui se sont tenus à l'UD les 25 et 26 janvier 2010, permettant à de nombreux nouveaux élus venant des nouvelles sections syndicales, mais aussi quelques anciens, de connaître les bases de l'activité dans le secteur privé : le droit syndical, le délégué syndical, le délégué du personnel, l'élus au CE, au CHSCT.



## ***Journée d'étude santé au Travail Risques psycho-sociaux***

Le Comité Régional CGT Franche-Comté organise cette journée d'étude à l'UL CGT de BESANCON (Planoise) 4 bis, rue Léonard de Vinci

**VENDREDI 12 FEVRIER 2010 - 9 H 00 à 16 H 30**

***Se mobiliser pour revendiquer  
la transformation du travail  
et agir pour le bien-être au travail.***

**Avec la participation de Jean-François NATON,**

En charge de l'activité Travail et Santé à la Confédération.

Inscrivez-vous par courriel à : [cgt-franche-comte@wanadoo.fr](mailto:cgt-franche-comte@wanadoo.fr)

Ou par téléphone au 03.81.81.32.49

# Voeux



Photo : Le Progrès

A l'issue de la réunion de la Commission Exécutive, l'UD présentait ses vœux. Ce fut l'occasion de montrer la volonté de la CGT était prête pour mener les combats qui s'annoncent : défense des services publics, défense de la retraite, salaires, emploi.

Dans son intervention, le secrétaire général de l'UD a aussi rappelé qu'en 2009, nous avons créé 7 nouvelles sections syndicales, et comptabilisons 305 nouveaux adhérents !

# Manif

## **21 janvier 2010 : pour la défense des services publics**

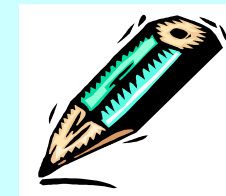
Avec 700 manifestants à Lons et 250 à Dole, cette première journée d'action de 2010 a montré la volonté des salariés de s'exprimer. Sur l'ensemble de la France, la CGT recense plus de 100.000 manifestants qui ont, en descendant dans la rue, réaffirmé leur opposition à la politique de démantèlement tous azimuts menée dans les 3 versants de la Fonction publique, à l'appel de 5 syndicats « seulement » : CGT, FSU et Solidaires.

Nous constatons notamment une mobilisation conséquente dans les communes de petite et moyenne importance, ce qui atteste d'un fort attachement aux services publics. En dépit d'inégalités parfaitement compréhensibles, les taux de grévistes ont été également particulièrement significatifs (25 à 30 % sur l'ensemble de la Fonction publique).

Cette journée d'action fut aussi l'occasion d'initiatives de sensibilisation en direction des usagers. Les échanges entre agents publics et usagers ont confirmé que ces derniers, dans leur immense majorité, désapprouvent la politique gouvernementale de casse de la Fonction publique.

Le Président de la République, le Premier ministre, le ministre en charge de la Fonction publique ne peuvent demeurer sourds aux légitimes exigences exprimées à et soutenues par la majorité des citoyens.





Quand ?	Quoi ?	Où ?	Qui	
1er et 2 février 2010	<b>N A O (négociations salariales secteur Privé)</b>	LONS	Ceux qui sont appelés à négocier - Secteur Privé	<i>Pour connaître et agir lors des négociations salariales.</i>
11 février 2010	<b>Action en direction des saisonniers</b>	LES ROUSSES	UL Morez - UD	<i>Pour aller à la rencontre des salariés saisonniers dans les commerces, les centres de vacances, les pistes de ski...</i>
12 février 2010	<b>Journée d'étude et de débats sur la santé au travail et les risques psychosociaux AVEC la Jean-François NATON conseiller confédéral</b>	Besançon - UL Planoise	Les militants intéressés	<i>L'occasion de mieux connaître et débattre sur les conditions de travail, la santé, les risques, et les moyens d'améliorer la situation des salariés.</i>
22 au 26 février 2010	<b>Formation syndicale Niveau 1</b>	LONS	Tous les syndiqués intéressés	<i>Formation syndicale de base</i>
11 mars 2010	<b>Journée d'étude Retraites</b>	LONS	Les militants intéressés	<i>Approfondir ses connaissances, maîtriser les revendications</i>
15 au 19 mars 2010	<b>Formation syndicale Niveau 1</b>	DOLE	Tous les syndiqués intéressés	<i>Formation syndicale de base</i>
22 avril 2010	<b>Congrès de l'UL CGT de Dole</b>	Damparis	Tous les syndiqués mandatés	
26 au 30 avril 2010	<b>Formation syndicale Niveau 2 – 2<sup>ème</sup> partie</b>	En fonction des inscrits	Les militants ayant suivi la première semaine	<i>Formation syndicale de deuxième niveau</i>
4 au 6 mai 2010	<b>Formation "Vie syndicale"</b>	Lons ?	Les militants intéressés	<i>Formation permettant d'aider à l'organisation d'un syndicat tenue d'une AG, réunion, communication, trésorerie, etc.</i>

